



**Lycée Alphonse de Lamartine**  
**Compte-rendu provisoire du Conseil d'Etablissement**  
**du jeudi 17 décembre 2015**

*Durée de la séance : 2h30*

Etaients présents :

M Michel SAUZET	Proviseur
Mme Stéphanie JOUAN	Proviseur Adjoint
Mme Christine SARABI	DAF
Mme Carole CRAMMER	Directrice de l'école primaire
Mme Najla HAWLY	Directrice Adjointe Libanaise
Mme Claire GILBERT	CPE
M Patrick JOSEPH	C.A.R, représentant du directeur général de la MLF
Mme Ikbal FARES	Représentante enseignant
M Jérôme BERNUSSOU	Représentant enseignant
Mme Christel ABIRAAD	Représentante enseignant
Mme Rola DABLIZ	Représentante enseignant
M Nabil EL HAGE	Représentant surveillant
M Chawki KATRA	Représentant ATOS
M Tony AJALTOUNY	Représentant ATOS
M Chawkat HOUALLA	Président du Comité des parents
Mme Maya SALEH	Représentante parent d'élève
Mme Katia HARB	Représentante parent d'élève
M Karim GHANDOUR	Suppléant parent d'élève
M Marc FENOLI	Directeur de L'IF Tripoli
M Albert MOUAWAD	Représentant élève
M Mohamad ADHAMI	Vice-président CVL

Excusés:

Mme Andrée Daouk  
M Jean-Louis Mainguy

Le quorum est atteint avec 20 membres TITULAIRES présents ou représentés. Monsieur le Proviseur déclare la séance ouverte. Il remercie les membres présents, accueille les nouveaux élus et les félicite pour leur élection en tant que représentants des personnels, élèves et parents.

Le secrétariat du conseil est assuré par la secrétaire du Proviseur. L'ordre du jour est rappelé avec l'examen en point 8 des questions diverses déposées, à savoir :

**Ordre du jour :**

1. Approbation du P.V du C.E du 12 .10.15
2. Approbation du règlement intérieur du C.E
3. Installation du conseil d'établissement et des différentes instances
4. Bilan d'étape du plan d'action 2015-2016 du projet d'établissement
5. Voyages scolaires

6. Carte scolaire et emplois
7. Construction du Document d'Orientation Stratégique du réseau MLF Liban 2016
8. Questions diverses

### **1. Approbation du compte rendu du Conseil d'Etablissement du 12 octobre 2015**

Le Procès-verbal de la réunion du 12 octobre 2015 est approuvé à l'unanimité par les membres présents au dernier Conseil d'Etablissement avec les compléments suivants proposés par Mme Harb :

- Point N°4 plan d'action 2015-2016 « Mme Harb représentante des parents d'élèves exprime son souhait que la direction du Lycée rencontre dès que possible le recteur de l'USJ pour discuter avec lui le sujet de non réussite des élèves du Lycée Lamartine au concours de médecine. Le Proviseur et Mme Hawly répondent que cela pourra être abordé lors du forum des universités. »
- Point N°6 Voyages scolaires « Mme Harb indique qu'elle a évoqué avec Mme Jouan le sujet du voyage des classes de 4ème en lui demandant de relancer les professeurs concernés pour en examiner la faisabilité dès que possible, les enfants ayant compris l'année dernière que le voyage était reporté et non annulé. »
- Point N°10 modification du R.I : corriger l'heure de sortie : « 14 h 10 et non 12h 10. »
- Point N°11 questions diverses : « Mme Harb indique qu'à son sens, il est nécessaire de fixer un délai pour l'examen du dossier circulation sur le parking car les parents attendent cela. »

Ces ajouts seront intégrés au C.R du dernier C.E qui sera diffusé et publié sur notre site internet.

### **2. Approbation du règlement intérieur du Conseil d'Etablissement.**

Monsieur le Proviseur soumet le règlement intérieur à l'approbation du conseil qui l'adopte à l'unanimité.

**Annexe1** (règlement intérieur du CE)

### **3. Installation du Conseil d'établissement et des différentes instances.**

#### *a. Les élections des personnels et élèves*

Les élections des représentants des parents se sont tenues le jeudi 29 octobre (une liste unique) et celle des représentants des personnels le 19 octobre. Celle des élèves a eu lieu au cours de la semaine du 9 novembre.

#### *b. Le conseil d'établissement.*

La composition du conseil d'établissement est tripartite et formée en nombre égal de membres de droit représentant l'administration, de représentants des personnels de l'établissement et de représentants des parents et des élèves. Albert Mouawad et Lyne Rahouly sont des membres de droit du conseil, élus par l'assemblée générale des délégués. A titre consultatif le vice-président du CVL, Mohamad Adhami, siège aussi au CE.

Font partie du conseil, en tant qu'invités : M. le Directeur Général de la MLF, M. le CDAEFE, Mme Andrée Daouk représentante au Liban du Président de la MLF, Mme la Consule générale, Mesdames et Messieurs les conseillers à l'AFE et conseillers consulaires, Maître Monla et Monsieur Saayfan.

Le conseil d'établissement est réuni en moyenne 4 fois dans l'année : octobre, décembre, avril et juin. Le chef d'établissement précise que le prochain conseil d'établissement aura lieu le 12 avril 2016.

*c. La commission permanente, le conseil de discipline*

La commission permanente est sollicitée afin de préparer le conseil d'établissement en cas de nécessité.

Le conseil de discipline est réuni autant que de besoin.

*d. La commission d'Hygiène et Sécurité.*

Elle émet un avis en matière d'hygiène et sécurité et informe de ses travaux le conseil d'établissement. Outre les échanges en séance, la commission peut visiter l'établissement afin d'examiner toutes améliorations possibles et est en charge de l'actualisation annuelle du PPMS. Elle se réunit deux fois par an.

Médecin principal: Mme Zawde Samar

Psychologue : Mira Hachem

Infirmières : Mme Chedrawi Marie et Mme Sylvie Sleiman qui est actuellement directrice à l'annexe de Tripoli.

La composition des commissions a été vérifiée et complétée. Elles sont présentées en **Annexe 2**.

*e. Le Conseil Pédagogique*

Le conseil pédagogique présidé par le chef d'établissement est constitué d'un conseiller principal d'éducation, de représentants de l'ensemble des disciplines du secondaire et réunit au moins un professeur principal de chaque niveau d'enseignement. Il a pour mission de favoriser la concertation entre les professeurs, notamment pour coordonner les enseignements, la notation et l'évaluation des activités scolaires. Il prépare la partie pédagogique du projet d'établissement et le plan de formation continue validé par la cellule de formation continue. Les membres désignés l'an passé sont reconduits. Ce conseil a notamment cette année en charge la préparation de la mise en œuvre de la réforme du collège qui interviendra à la rentrée 2016.

M le proviseur précise que l'objectif de cette réforme est notamment d'amener toutes les équipes pédagogiques à travailler de façon plus collective et plus transdisciplinaire en adoptant l'approche de la pédagogie du projet. Les établissements du réseau fonctionneront comme les

établissements de France avec quelques modifications pour qu'ils soient adaptés aux réalités du pays.

Mme Harb soulève la question du cycle 3 et demande si ce cycle intègre la 6<sup>ème</sup>. M Bernussou répond que le cycle 3 est constitué des niveaux CM1/CM2 et 6<sup>ème</sup>.

f. *La commission restauration*

Elle siège deux fois par an et gère le suivi de l'ensemble des formes de restauration de l'établissement. Les participants à cette commission sont l'équipe de direction auxquels peuvent se joindre des enseignants, des surveillants, des parents et des agents.

g. *La Commission sociale*

Elle se réunit une fois par trimestre pour décider des sommes allouées aux familles en difficultés : aide à la scolarité notamment. Ses travaux sont préparés en amont par Mme Mokaddem. Il est précisé que les dossiers sont anonymés.

h. *La Cellule de Formation continue*

Elle prépare le plan de formation continue pour l'année scolaire suivante en réalisant une synthèse des demandes en lien avec les axes du projet d'établissement. La Cellule de formation réunie le 18.09.15 a permis de valider les vœux exprimés par chacun en fonction des commandes institutionnelles (nouveaux programmes, réforme du Collège, AP ...) et des axes de notre projet d'établissement, suivant la procédure en vigueur dans le réseau Liban. La très large majorité des vœux exprimés ont ainsi pu être satisfaits: 18 stages en secondaire et 8 stages au primaire ont été retenus.

i. *Conseil de la vie lycéenne CVL*

Mme la CPE explique que c'est un conseil auquel participent 10 lycéens et 10 adultes. Cette année, l'élection a eu lieu le mercredi 11 novembre 2015 avec une bonne participation de 66 % de votants. Les élèves eux-mêmes suggèrent des projets qu'ils souhaitent piloter. Nous poursuivons l'inter CVL qui intègre les CVL de tous les établissements conventionnés au Liban plus la Jordanie. Une 1<sup>ère</sup> réunion a eu lieu le 15 décembre.

#### **4. Bilan d'étape du plan d'action 2015-16 du projet d'établissement.**

##### **a. Informations pédagogiques et relatives à la vie scolaire**

###### **- Formation des délégués**

Une formation en interne pour les élèves de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et une formation inter-établissement pour les 6<sup>ème</sup> et 2<sup>nde</sup> ont été organisées.

La formation en interne s'est déroulée le mercredi 18 novembre 2015 à la bibliothèque municipale de Tripoli. Cette formation s'intitulait « Etre le représentant d'un groupe classe ».

Elle a pour objectifs :

-Accompagner les élèves délégués dans leur formation civique à assumer leur rôle au sein de l'établissement.

-Devenir des acteurs responsables à part entière de la communauté éducative.

La formation inter-établissement s'est déroulée le samedi 14 novembre 2015 au Collège protestant français de Beyrouth avec pour thème : « Etre élu représentant dans une instance ».

### **Bilan d'étape premier degré**

- Les nouveaux programmes de l'école maternelle sont mis en œuvre depuis la rentrée, une réunion des parents d'élèves aura lieu en janvier pour expliquer les nouvelles modalités d'évaluation.
- Les élections du conseil de délégués se sont déroulées la semaine du 7 au 12 décembre. Le conseil se réunira toutes les deux semaines, pendant la période des ateliers. Après un travail en 2014-2015 sur les règles de comportement pendant les récréations. Cette année le sujet principal sera une réflexion et des actions sur le harcèlement. Mme Gharib s'interroge sur la raison du choix du sujet du harcèlement. Mme la Directrice, répond qu'il s'agit d'un sujet très important sur lequel il convient d'être très vigilant. M. le Proviseur rappelle qu'il s'agit d'un sujet sérieux considéré comme prioritaire par le Ministère de l'éducation aux fins de prévention. M. Adhami, rappelle qu'il a eu une proposition de conférence sur le sujet de harcèlement le 25 janvier au Lycée Abdel Kader. M. le Président du CDP évoque le rôle important des parents dans le cadre de ce projet puisqu'il s'agit de prévention au bénéfice de la communauté scolaire tout entière. Mme la CPE précise qu'il faut avant tout informer les parents afin qu'ils soient plus vigilants et conscients de ce qui se passe avec leurs enfants à l'intérieur et à l'extérieur du milieu scolaire. M. Le Proviseur rappelle qu'au Lycée Lamartine on pratique la co-éducation avec des valeurs et objectifs partagés. Pour le second degré, le Proviseur adjoint supervise les élèves avec la CPE et l'équipe des surveillants. Quant au premier degré, ce sont les enseignants qui prennent en charge les élèves. Bien évidemment, les délégués des classes parents sont invités à être des relais à l'extérieur du lycée, surtout qu'il s'agit de problèmes à résoudre en dehors des heures de présence au Lycée. Les propos sont approuvés par M. Le Président du comité des parents. M. le Proviseur rappelle que ce sujet est général, d'où la nécessité de mobiliser toutes les énergies positives.
- participations aux activités pédagogiques du réseau :
- rencontres chants francophones
- rencontres théâtrales
- défis scientifiques
- rallye plurilingue et interculturel.
- ambassadeurs en herbe (projet inter-degrés)
- Organisation de rencontres parents-enseignants en soirée (pour la seconde année). Peu de parents concernés mais l'initiative donne satisfaction.
- un projet en Education Morale et Civique concernant le nouveau cycle 3 (CM1,CM2,sixième) est en cours de réalisation. Il se terminera par une exposition la semaine du 2 au 9 mars, et une journée de travail autour de l'engagement et des droits de l'homme (le 8 mars). Mme Dabliz informe qu'une rencontre avec le Dr Ogarith Younan présidente et fondatrice de l'association libanaise AUHNOR est prévue en janvier pour organiser une journée d'ateliers CM1, CM2, 6<sup>ème</sup> en rapport avec les notions de fraternité, de liberté et d'engagement social. M. Bernussou ajoute que c'est un projet transversal et qu'un projet de Web radio sera conduit pour les élèves de CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup>.

M. le Président du CDP demande une dernière clarification concernant la classe 6<sup>ème</sup> : fera-t-elle partie du primaire ? M. le Proviseur répond que non. Que la 6<sup>ème</sup> reste une classe secondaire du collège bien qu'elle appartienne également au cycle 3 avec le CM1/CM2.

### **Bilan d'étape second degré**

Le plan d'actions présenté lors du 1<sup>er</sup> CE est mis en œuvre de façon conforme à ce qui a été annoncé. A noter cependant que, en raison de décisions des autorités en lien avec les événements ayant affecté la France et le Liban récemment, quelques sorties et projets ont dû être annulés (ex. Téléthon, sortie au théâtre à Beyrouth...) ou reportés, à l'exemple du salon "Partir étudier en France".

#### **b. Dominante littéraire**

- Concours Traductio (en cours)
- Concours de bande-dessinée (en cours)
- Prix littéraire (la liste des élèves a été fixée - la première réunion se tiendra avant les vacances de Noël)
- Interventions de Régis Descott en classes de 4<sup>ème</sup>, de 2<sup>nd</sup>e et de 1<sup>ère</sup> dans le cadre du Salon du livre Francophone de Beyrouth
- Interventions de Chloé Assous-Plunian, chargée de production d'Arte Radio, en classe de seconde dans le cadre du Salon du livre francophone de Beyrouth
- Début des certifications Cambridge
- Ambassadeurs en herbe
- MUN

#### **c. Dominante scientifique**

- Club maths
- Concours Castor informatique

#### **d. Réunion parents-professeurs**

Parmi les autres actions à signaler, la première réunion individuelle parents-professeurs qui a eu lieu en soirée le mercredi 25 novembre. L'objectif de ces rencontres est de permettre aux familles n'étant pas disponibles pendant les heures de réception parents (fixées annuellement dans l'emploi du temps des professeurs) de venir plus aisément dialoguer avec les enseignants. Lors de cette soirée, organisée de 16h30 à 19h, nous avons enregistré **339 rencontres individuelles, dont 201 en collège et 128 au lycée**. Les enseignants ayant reçu le plus de visites sont ceux du niveau 3<sup>ème</sup>, suivi par les 1<sup>ère</sup> et les 5<sup>ème</sup>. Une moindre fréquentation est relevée pour les niveaux Terminale et 4<sup>ème</sup>.

Cette RIPP a rencontré un accueil très favorable de la part des enseignants et des parents, qui se sont déclarés très satisfaits par ce système leur ayant permis, en quelques heures et avec leur enfant, de rencontrer plusieurs professeurs, y compris ceux de disciplines généralement moins sollicitées. Les enseignants quant à eux ont souligné l'intérêt de la présence de l'élève lors de ces rencontres, la qualité des échanges avec les familles et également le fait, comme les parents, de pouvoir faire le point sur plusieurs élèves en quelques heures.

Ce dispositif aura donc vocation à être reconduit. La question du jour de la rencontre a été soulevée, avec une demande d'organisation sur un vendredi à des horaires identiques. Un "sondage" sera effectué à ce sujet.

Une RIPP 1ère-Terminal sur le thème de l'orientation pourrait par ailleurs être envisagée.

Mme Harb salue le travail qui a été fait dans une ambiance conviviale et félicite Mme le Proviseur adjoint et les professeurs pour l'organisation de ces rencontres intéressantes et utiles surtout pour les parents qui travaillent. Mme Harb souhaite, en conséquence qu'elles soient renouvelées ce genre au second trimestre.

M. le Proviseur propose d'examiner les retours et les avis de l'équipe pédagogique pour en parler au prochain CE.

#### **e. *Participation au salon du livre francophone***

L'établissement a accueilli, pour la seconde année consécutive, l'écrivain Régis Descott, auteur de plusieurs romans dont le dernier, *Les variations fantômes*, paru en début d'année, a fait l'objet de toutes les attentions : des plus jeunes, ravis de pouvoir satisfaire leur curiosité en matière de fantômes, à leurs aînés, abordant des notions plus littéraires en vue de l'épreuve du bac, en passant par les ateliers d'écriture au collège et au lycée, Régis Descott n'a eu de cesse de faire partager son travail et son univers, pour un plaisir de la rencontre partagé par tous.

Dans un tout autre genre, mais avec le même enthousiasme, c'est Chloé Assous-Plunian qui nous a rejoints pour cette édition 2015. Chloé, responsable de la production pour Arte Radio, a mis son expérience et sa créativité au service de l'équipe du lycée engagée dans le lancement du concours Traductio et, plus encore, a pu initier nos élèves aux techniques du reportage radio.

Nos élèves se sont également rendus au salon du livre pour mettre en pratique l'enseignement de Chloé, et les représentants des élèves de 3ème (lauréat du concours "Itinéraires humanistes 2015 -niveau 4ème) ont exposé leur cabinet de curiosités, présentés aux visiteurs du salon (et notamment à une journaliste de *l'Orient le jour jeunesse*).

Les élèves de CM2 se sont également approprié le salon pour laisser libre court à leur imagination et travailler in situ à la création poétique.

#### **f. *Participation au salon du livre arabophone***

Pour la première année, les établissements du réseau AEFÉ-MLF ont participé au salon du livre arabophone de Beyrouth

L'école primaire a bénéficié de l'intervention de deux auteurs de jeunesse madame Elvire Sertin qui s'est adressée à l'ensemble des élèves de la maternelle au CE1. Et madame Jana Nasrallah qui a surtout travaillé avec les élèves du cycle 3.

Deux groupes se sont rendus sur le site du salon. Un groupe de CM1 pour un atelier de calligraphie arabe, et un groupe composé des élèves du comité de rédaction de Dominos accompagné de madame Nasrallah, pour une séance d'interviews dans les allées du salon.

Un ouvrage a été édité.

#### **g. *Forum des universités***

Le lycée a repris cette année son action d'orientation post bac libanais après une interruption d'une année.

5 grandes universités ont été invitées à une rencontre à laquelle étaient invités les élèves de terminales.

Les universités présentes sont :

- Balamand

-USJ

-AUB

-LAU

-L'université Antonine en tant que coordonnateur du groupe pour 2015/2016

Chaque université a pu présenter ses parcours et son offre de formation. Ensuite des stands ont été organisés pour chaque université, permettant aux élèves et aux parents présents de solliciter les informations nécessaires et complémentaires pour faire leurs choix d'orientation en connaissance de cause. Cette nouvelle modalité d'organisation a été très appréciée par les élèves et ils ont demandé à ce qu'elle soit reconduite.

Mme Harb demande pourquoi n'ont pas été invitées également les départements de l'Université libanaise. Mme la DAL répond qu'ils ont été invités et qu'elle a eu l'occasion de recevoir le Doyen de la faculté de génie qui lui a donné plusieurs informations utiles concernant l'examen d'entrée à l'université libanaise.

## **5. voyages scolaires**

Un courrier a été adressé à l'ensemble des familles potentiellement concernées par un voyage solaire afin de déterminer le nombre d'élèves potentiellement partants. Pour le secondaire, une majorité des familles a manifesté sa volonté de s'engager dans un voyage en France ou en Espagne.

A signaler que, en raison des conditions de sécurité mises en place en France et des éventuelles décisions sécuritaires pouvant intervenir en lien avec des événements que nous ne pouvons maîtriser, les billets d'avion et les hébergements doivent pouvoir bénéficier d'une clause d'annulation et/ou de modification, ce qui entraînera une hausse du prix des voyages. Par ailleurs, compte tenu des délais très courts dont nous disposons pour les réservations de billets d'avions et d'hôtel, nous ne pourrions proposer plus de deux échelonnements.

Les prix proposés ne le sont qu'à titre indicatif puisqu'à l'heure actuelle le nombre d'élèves par voyage n'est pas définitivement arrêté, aucun acompte n'ayant été versé par les familles.

Ses voyages seront proposés au retour des vacances de février. Ils seront donc également concomitants avec la semaine des examens blancs.

Mme Gharib demande si une infirmière accompagnera les élèves en classe de neige. Mme Sarabi répond que les élèves seront accompagnées par une personne qui travaille à la croix rouge et qui pourra assurer les premiers secours en cas de nécessité.

Concernant le voyage en France, Mme la Directrice suggère de l'annuler cette année compte tenu des événements récents et du pourcentage de désistements.

Pour l'année prochaine, elle propose de remplacer la classe de neige des élèves de CM2 par un voyage en France.

M. le Président du CDP la remercie pour le voyage qui a eu lieu l'année passée en France. Il félicite l'équipe de la bonne organisation et gestion du voyage.

Mme Harb souhaite que la direction donne la permission aux élèves qui apprennent l'espagnol de participer au voyage en Italie.



Mme Jouan répond que les voyages scolaires s'inscrivent dans un cadre de projet pédagogique ayant pour objectif de pratiquer la langue.

**Tarifs à titre indicatif :**

VOYAGES 15-16	Classe concernée	Nombre élèves	Date prévue du voyage	Pays de destination	Coût prévisionnel
CLASSE DE NEIGE	CM2	76	Du 01/02 au 05/02/2016	Laklouk	765 000 LL
France	CM1	33/96	Du 09/ 05 au 09/05/2016	France (Guedelon...)	2 385 000 LL
FRANCE	4ème	63	Du 01/03 au 06/03/2016	Toulouse Carcassonne  Albi	?
ESPAGNE	2 <sup>NDE</sup>	65 ( ?)	Du 01/03 au 06/03/2016	Barcelone/Andalousie	3 100 000 LL
ITALIE	Première	?	Du 01/03 au 06/03/2016	?	?

**6. Carte scolaire et emplois**

M. le Proviseur indique que les deux demandes approuvées à l'unanimité lors de notre C.E du 12 octobre dernier ont reçu successivement l'aval de la Direction générale de la MLF et de l'AEFE :

- demande de « dégel » du poste de RE2 Philosophie N° 9021
- demande de transformation du poste de RE1 "gelé" N° 7173, en poste de RE2 Mathématiques.

Il s'agit là d'une très bonne nouvelle qui conforte notre volonté de préserver un contingent suffisant de postes de professeurs détachés.

Ces deux postes -comme l'ensemble des postes vacants ou susceptibles de l'être- seront publiés sur les sites institutionnels de la MLF et de l'AEFE en conformité avec la procédure et le calendrier réglementaires et une annonce sera publiée en France dans les médias appropriés.

## **7. Construction du Document d'Orientation Stratégique du réseau MLF Liban 2016**

Une première réunion de travail du groupe DOS "Orientation" a eu lieu au lycée Lamartine le 17 novembre. Elle a donné lieu à l'élaboration d'un calendrier et a permis de dégager plusieurs problématiques communes aux établissements du réseau.

Afin d'affiner ces premiers constats, une enquête a été conçue puis diffusée aux EPR. Un compte-rendu des travaux du groupe a également été adressé à M.Verclytte, Inspecteur général en charge du dossier.

Une seconde réunion a eu lieu à Nar Ibrahim le 14 décembre. La prochaine réunion est fixée au 14 janvier à Tripoli, avec pour objectifs :

- l'analyse des données collectées et l'exploitation des éléments statistiques réunis,
- l'intégration dans la réflexion des pistes de travail suggérées par M.Verclytte,
- l'élaboration de la trame de la production finale.

A noter que sont associés à ce groupe les Lycées Verdun et Nar Ibrahim aux côtés de Lamartine.

## **8. Questions diverses**

1. Le comité des parents voudrait discuter de la question des examens d'entrée aux universités et concours universitaires y compris les concours de l'université Saint Joseph, l'université francophone la plus prestigieuse au Liban et savoir s'il y a eu un suivi concernant les propositions qui ont été faites durant le dernier CE

Comme annoncé en octobre, un échange a eu lieu à ce sujet avec les représentants de l'USJ à l'occasion du Forum des universités organisé le 19 novembre dans nos locaux. Il s'avère -conformément à la réflexion en cours au sein du groupe "Orientation" du DOS Liban- que la démarche la plus pertinente consisterait à passer convention avec cette université au niveau de l'ensemble du réseau des EPR et partenaires. Dans l'immédiat les élèves intéressés peuvent bénéficier d'une préparation sur mesure au cours des congés de Noël à l'USJ (36h / 250 USD).

Mme Harb intervient en notant que les élèves du lycée ne peuvent pas suivre cette session puisqu'il s'agit d'un rappel du programme libanais de seconde et de première.

Mme la DAL explique que M Pierre Najm responsable de l'orientation à l'USJ a été très affirmatif et a précisé qu'il s'agit d'une préparation de concours et que l'objectif n'est pas de refaire le programme libanais aux étudiants. C'est plutôt une préparation à l'esprit et au contenu du concours.

Ces sessions ne s'adressent pas uniquement aux établissements qui font le programme français, ce n'est pas une mise à niveau.

Mme Fares, informe que durant la réunion de M. Deberre avec les délégués des personnels du réseau, il s'est avéré que le Directeur Général de la MLF est conscient du problème de passage de l'examen de l'USJ et encourage à faire la formation si nos élèves en ont vraiment besoin.

Mme Gharib explique qu'à la faculté de génie de l'université libanaise ils ont essayé de modifier l'examen de passage pour que les élèves puissent réussir.

Mme Hawly répond que l'université libanaise a besoin d'élèves ce qui n'est pas le cas de l'USJ.

2. Le comité des parents aimerait avoir une sorte de début de Bilan concernant l'enseignement en langue Arabe et le niveau des élèves dans cette langue supposée être la langue maternelle d'une grande majorité d'entre eux.

Comme chacun le sait, la problématique de l'enseignement des langues est centrale pour les établissements de la MLF conformément à son slogan "Deux cultures, trois langues".

En primaire l'enseignement en langue arabe s'est amélioré au cours des deux années précédentes, suite au travail mené par Madame Hawly et Monsieur Mouhoud conseiller pédagogique de zone.

Les enseignantes d'arabe ont aussi beaucoup participé aux stages de formation continue de la zone Proche-Orient, stages portant sur la pédagogie mais aussi sur la didactique de l'enseignement de l'arabe.

Il ressort des évaluations de fin de trimestre que le niveau des élèves est correct. Leur point faible restant la compréhension fine des textes, qui nécessite qu'ils lisent en arabe à la maison aussi (romans, journaux ou magazines).

Mme la DAL ajoute que cette année on pense reprendre une nouvelle série de livres adaptée et établie en fonction des besoins des établissements de la mission laïque.

3. Concernant la rubrique voyage scolaire, Madame la DAF avait promis l'année dernière un Bilan financier des voyages scolaires qui avaient eu lieu, qui ne nous est pas encore parvenu. Nous aimerions donc avoir un bilan financier de chaque voyage scolaire qui a eu lieu durant l'année 2014-2015 pour qu'on puisse répondre aux parents à qui on avait fait la même promesse l'année dernière.

Madame la DAF présente le bilan demandé :

Huit voyages ont été organisés au cours l'exercice 2014-2015 :

**1- Jeux du Golfe**

5 élèves

Prise en charge par le réseau à hauteur de 250\$

**2- JJJ**

6 élèves

Prise en charge par le réseau

**3- Chypre**

11 élèves de 1ere ES

Prise en charge pour un élève par le Comité des Parents

**4- France**

69 élèves de CM

Organisation très satisfaisante d'Atout groupe

Budget équilibré tant en dépenses qu'en recettes

**5- Italie**

10 élèves

Voyage déficitaire

La décision a été prise de ne pas organiser de voyage avec moins de 20 élèves

**6- Espagne**

66 élèves

Budget équilibré tant en dépenses qu'en recettes

**7- Classe de neige à Laklouk**

Voyage traditionnel très plébiscité par les parents d'élèves

Site sécurisé et encadrement et hébergement de qualité

Budget équilibré tant en dépenses qu'en recettes

**8- Classe poney.**

Reprise pour la première fois d'une classe poney après plusieurs années

Budget équilibré tant en dépenses qu'en recettes

4. Les rencontres tardives parents-professeurs avec tous les échos positifs qu'a eu cette démarche :

Question déjà traitée dans le bilan des actions du secondaire

5. La relation des élèves avec l'administration, surtout les élèves de terminale pour essayer de discuter ensemble de façon constructive de faire un tour d'horizon de la situation et trouver des solutions équitables et mesurées pour toute situation de crise qui peut avoir lieu et de tout problème :

Un gros travail est déjà réalisé en ce sens par la CPE Mme Gilbert. Il existe, par ailleurs, des instances permettant d'aborder ce genre de problème (CVL par exemple) dans un cadre défini. L'idée générale que nous poursuivons depuis deux ans étant de mettre fin aux négociations permanentes des élèves de Terminales qui viennent discuter la sanction et plaider leur cause après avoir été maintes fois prévenus des risques qu'ils encouraient. In fine, la règle a vocation à s'appliquer, avec discernement.

6. Question de l'élève Mohamad Adhami : passage de l'examen SAT : examen qui évalue les compétences des élèves en Mathématiques et en Anglais. M Adhami souligne l'importance du passage de cet examen pour les élèves de Terminales. Il propose à la direction d'organiser des cours de préparation et le passage de ce test au Lycée (les après-midis).

M. le Proviseur répond que le sujet de la certification intéresse la direction, y compris celles du DELF et du Cambridge.

Mme Jouan ajoute qu'elle a évoqué le sujet avec Mme Samad, coordonnateur pour l'Anglais. La difficulté est d'assurer une bonne gestion de l'emploi de temps qui est extrêmement chargé et de pouvoir mobiliser les ressources humaines nécessaires.

M. le Proviseur conclut en indiquant que l'établissement a d'une façon générale la volonté de prendre en compte ce genre de préparations aux certifications dans la mesure du possible et propose de consacrer les congés intermédiaires pour la préparation de cet examen.

Information : Mme Hawly présente le travail planifié cette année pour célébrer de façon exceptionnelle le mois de la francophonie. Ce travail a été fait sous la direction de M. Fenoli Directeur de l'IFT qui a invité plusieurs établissements scolaires ainsi que des universités francophones du Liban Nord à l'Institut français.

Durant cette réunion plusieurs propositions d'activités ont été recensées.

Le Lycée Lamartine prendra en charge l'organisation d'un concours de diction poétique qui devrait regrouper les établissements privés et publics de Tripoli autour d'une thématique forte de la francophonie. Cette année il sera proposé de travailler sur les valeurs de fraternité et de liberté.

M. Fenoli salue les membres du C.E et présente les actions qui seront conduites durant le mois de la francophonie. Il se réjouit des synergies prometteuses mises en œuvre entre le Lycée Lamartine et l'IFT.

Monsieur le Proviseur remercie M. le Directeur de l'IFT pour ses propos et clôture la séance.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 19h00.

Secrétaire de séance

Dima Ghannoum

Le Proviseur

Michel SAUZET

